



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 08715

Numéro SIREN : 521 913 772

Nom ou dénomination : FONCIERE MAGELLAN

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2016 sous le numéro de dépôt 81747



1608183801

DATE DEPOT : 2016-08-11

NUMERO DE DEPOT : 2016R081747

N° GESTION : 2010B08715

N° SIREN : 521913772

DENOMINATION : FONCIERE MAGELLAN

ADRESSE : 33 Avenue de l' Opéra 75002 Paris

DATE D'ACTE : 2016/06/30

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : RENOUVELLEMENT DE MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPT  
RENOUVELLEMENT DE MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPT

Foncière Magellan  
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 Euros  
Siège Social : 33, Avenue de l'Opéra 75002 PARIS  
521 913 772 R.C.S. PARIS

WB 8715

Greffe du tribunal Commerce de Paris Acte déposé le : 11 AOUT 2016 Sous le N° : 81741R
--

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE**  
**EC DU 30 JUIN 2016**      RT RS

L'an deux mille seize  
Le 30 juin,  
A 18 heures 30,  
Au siège social,

La société **VOLTAIRE INVEST**, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 150 000 Euros, dont le siège social est fixé 5, rue Menou 44000 NANTES, immatriculée sous le numéro 519 339 576 R.C.S. NANTES, représentée par son gérant Monsieur Steven PERRON,

Associée Unique de la société Foncière Magellan, Société par actions simplifiée au capital de 500 000 Euros divisé en 10 000 actions de 50 Euros chacune, dont le siège social est situé 33, Avenue de l'Opéra 75002 PARIS.

**I - A préalablement exposé ce qui suit :**

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Steven PERRON a établi l'inventaire et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Après avoir rappelé que Monsieur Arnaud LE BOS, Commissaire aux comptes, qui a été avisé de la présente prise de décisions par courrier simple en date du 22 juin 2016, est absent excusé,

En qualité d'Associée Unique, la S.A.R.L. VOLTAIRE INVEST a pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice écoulé.

**II - A pris les décisions suivantes :**

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce,
- Expiration du mandat des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
- Etat de l'actionariat salarié,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

9

.../...

## **DEBUT DE L'EXTRAIT**

### **QUATRIEME RESOLUTION**

Le mandat de Monsieur Arnaud LE BOS, Commissaire aux comptes titulaire, arrivant à expiration à l'issue de la présente décision, l'Associée Unique décide de renouveler ce mandat pour une durée de six exercices sociaux qui prendra fin à l'issue de la consultation annuelle de l'Associée Unique appelée à délibérer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

Le mandat de la S.A.R.L. LAFLUTE AUDIT ASSOCIES, Commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la présente décision, l'Associée Unique décide de renouveler ce mandat, pour la durée du mandat du Commissaire aux comptes titulaire.

(...)

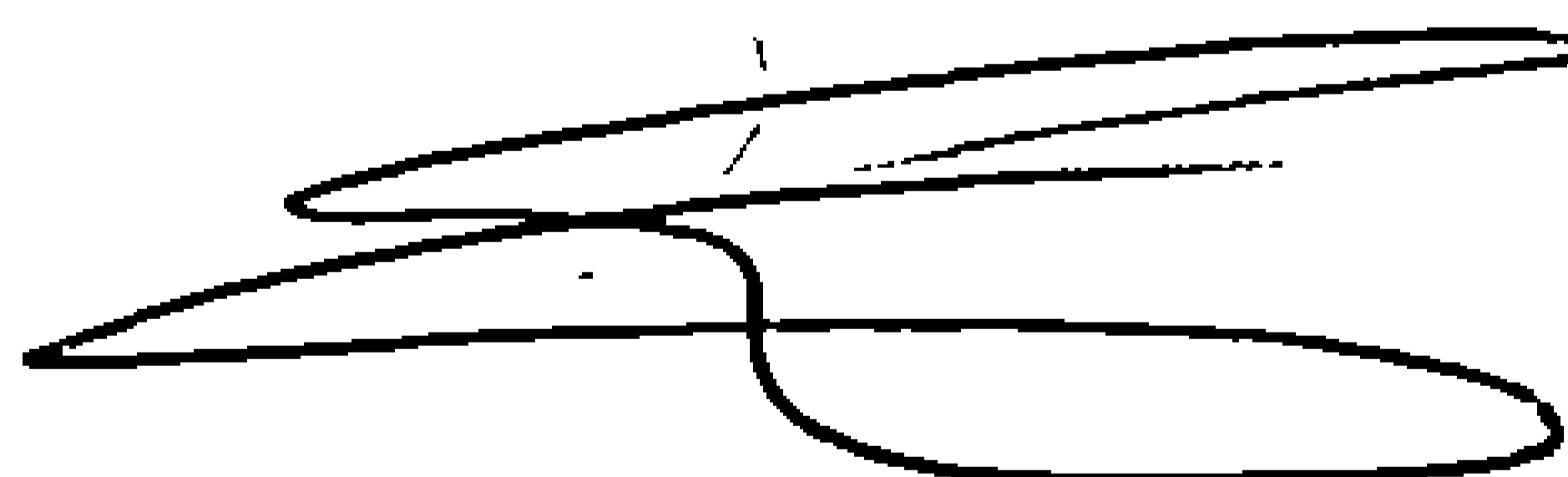
### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique

S.A.R.L. VOLTAIRE INVEST  
représentée par Monsieur Steven PERRON



**FIN DE L'EXTRAIT**